



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 février 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5364<sup>e</sup> séance, le 3 février 2006, la question intitulée « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité salue les efforts déployés par l'Union africaine pour assurer le succès du déploiement de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) et pour contribuer de façon décisive à créer un environnement où les civils puissent vivre en toute sécurité et rechercher des solutions face à la situation humanitaire au Darfour. Il se félicite de ce que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine souscrit au partenariat entre l'Union africaine et l'ONU aux fins de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique.

Le Conseil prend note du communiqué, en date du 12 janvier 2006, du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, par lequel celui-ci annonce sa décision d'appuyer, en principe, l'idée que la Mission de l'Union africaine au Soudan passe le relais à une opération des Nations Unies, et de prier le Président de la Commission de l'Union africaine d'engager des consultations avec l'ONU et d'autres parties prenantes sur la question.

Le Conseil prie par conséquent le Secrétaire général d'établir sans retard, conjointement avec l'Union africaine et en consultation étroite et continue avec lui ainsi qu'en coopération et en étroite consultation avec les parties aux négociations de paix d'Abuja, y compris le Gouvernement d'unité nationale, un plan d'urgence présentant diverses options dans la perspective d'une transition de la MUAS à une opération des Nations Unies. Ce plan devrait prévoir une approche intégrée et unifiée; une utilisation maximale des ressources existantes de la MUAS et de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) sous réserve de l'accord des pays qui fournissent des contingents; une évaluation, à confirmer par le Conseil, des tâches clés à réaliser dans le sud du Soudan et au Darfour en vue de réaffecter dans toute la mesure possible les hommes et les moyens en place, et envisager dès que possible un examen de la structure actuelle de la MINUS, y compris en matière de commandement et de contrôle et de logistique, en vue d'y apporter les ajustements nécessaires pour utiliser au mieux les ressources disponibles lorsque l'Union africaine aura jugé possible et acceptable le passage à une mission des Nations Unies. Le Conseil interviendra tout au long de ce processus.



Le Conseil souligne combien il importe de continuer d'appuyer fermement la MUAS jusqu'à ce que la transition éventuelle soit menée à terme. Il compte que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine se prononcera rapidement sur ce sujet et restera saisi de la question en vue d'examiner les options proposées par le Secrétaire général.

Le Conseil insiste sur l'importance qu'il y a à conclure d'urgence les négociations d'Abuja et lance un appel à toutes les parties pour qu'elles négocient de bonne foi pour parvenir dès que possible à un accord de paix. Il réaffirme, dans les termes les plus énergiques, la nécessité pour toutes les parties au Darfour de mettre fin à la violence et aux atrocités et exige de toutes les parties au conflit au Darfour qu'elles coopèrent pleinement avec la MUAS et s'acquittent de toutes les obligations qu'elles ont contractées. »

---